

SÉANCE SPÉCIALE DU 21 FÉVRIER 2018 A 19h30

À la salle municipale de Saint-Léon-le-Grand, le 21^e jour du mois de février deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente minutes, s'est tenue la séance spéciale des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présents : Monsieur le maire JEAN-CÔME LEVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : AUBERT TURCOTTE, PAUL-ANDRÉ FILLION, LOUISETTE BÉRUBÉ, JULIE POTVIN, GEORGES BARRETTE et SERGE IMBEAULT. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Annick Lavoie, est également présente à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la session.

ORDRE DU JOUR SÉANCE SPÉCIALE DU 21 février 2018

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Marge de crédit
3. Dossier Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ)
4. Levée de l'assemblée

2018-01-066 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Louise Bérubé, appuyé par M. Aubert Turcotte que l'ordre du jour soit accepté.

2018-01-067 2. MARGE DE CRÉDIT

Considérant' le solde actuel de la marge de crédit de 110 000 \$ sur une marge autorisée de 200 000 \$;

Considérant les comptes de taxes déjà expédiés pour un revenu estimé à 200 000 \$ qui devraient être encaissés à la fin du mois de mars ;

Considérant les dépenses courantes de la municipalité dont les factures devront être acquittées d'ici la fin mars.

Pour ces motifs,

Il est proposé par M. Paul-André Fillion, appuyé par M. Aubert Turcotte et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe, madame Annick Lavoie, de procéder à une marge de crédit temporaire d'une durée de six mois 100 000 \$ afin qu'elle soit au montant de 300 000 \$ pour la municipalité de Saint-Léon-le-Grand auprès de la Caisse Desjardins et de signer tout document en lien avec cette demande.

2018-01-068 3. DOSSIER CPTAQ

Demande d'autorisation auprès de la CPTAQ visant la séparation d'un lot boisé présentement indivise en deux parties égales et ce, au 4^e rang du cadastre 4451539 et du cadastre 4451541 à St-Léon-le-Grand.

Considérant la demande adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) ;

Considérant l'étude du dossier par le service d'urbanisme de la MRC ;

Considérant la conformité avec les règlements de zonage de la municipalité

Considérant la concordance avec le schéma d'aménagement et de développement en vigueur.

Pour ces motifs,

Il est proposé par M. Serge Imbeault, appuyé par M. Aubert Turcotte et résolu à l'unanimité d'autoriser la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) de séparer en deux parties égales le lot boisé du cadastre 4451539 et du cadastre 4451541.

2018-01-069 4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé. La séance est levée à 19 h35 sur proposition de M. Aubert Turcotte, appuyé par M. Serge Imbeault.

Maire

Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

ADOPTÉ À SAINT-LÉON-LE-GRAND, CE 5^E JOUR DE FÉVRIER 2018

Jean-Côme Lévesque
Maire

Annick Lavoie
Directrice générale secrétaire-trésorière adjointe